



RAPPORT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2018

Le résultat de cette année se solde par un excédent de 29 781.80 €.
En 2017, nous avions un excédent de 54 375.14€.

Examinons les principaux postes du bilan représentant le patrimoine de l'association à la fin de l'exercice, le 31 décembre 2018.

Les postes de l'actif

Les immobilisations incorporelles et corporelles

Le montant brut des immobilisations est de 32 507.76€ et les amortissements ont une valeur de 26 222.11 € (les immobilisations acquises antérieurement au 01/01/2016 sont totalement amorties). Un nouvel investissement de 8 024.24€ a été fait en 2017 pour l'acquisition d'un véhicule et celui-ci est amorti sur 5 ans soit 1 604.85€ d'amortissement pour 2018.

Pour mémoire, les immobilisations ont été amorties à 100 % l'année de leur achat, car elles ont été financées par des crédits non reconductibles.

Le solde des crédits non reconductibles au 31/12/2018 de 0€.

L'acquisition du véhicule a été financé par l'utilisation de réserves liées à l'investissement.

Les immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières s'élève à 76.25 €.

Il reste inchangé depuis le 31 décembre 2012.

Elles sont composées de 5 parts sociales « A » du Crédit Coopératif, d'une valeur unitaire de 15.25 €.

Les créances

Il y a un solde de subvention à recevoir de 14 800 €.

La trésorerie

La trésorerie s'élève à un montant de 154 675.53 €, correspondant à :

- Solde du compte courant (crédit coopératif)	77 670.72 €
- Solde du livret « A » (crédit coopératif)	76 972.61 €
- Solde de la caisse	32.20 €

On peut constater que le montant de la trésorerie est supérieur celui de 2017. La trésorerie est en augmentation au vu de crédits supplémentaires accordés pour 2018 et non dépensés.

Les postes du passif

Capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 s'élève à + 16 816.32 € correspondant à :

- Résultat 2018 non affecté	+29 781.80 €
- Reprise d'un CNR de 2012 (site internet)	-213.54 €
- Reprise d'investissement du véhicule	-1 604.85 €
- Fond dédié déménagement	-11 147.09 €

Fonds dédiés

Le fonds dédié de 10 000 € pour un colloque a été utilisé pour 8 844.24 €. Soit un reste de 1155.76€

Le fonds dédié a augmenté de 14 924.20 suite à l'affectation du résultat 2017 pour un futur déménagement et pour payer des salaires sur le 1^{er} semestre 2019 sur le dispositif de prévention de la radicalisation.

Les dettes

Les dettes fournisseurs représentent un montant de 14 866.16 €

Les factures non parvenues au jour de la clôture de l'exercice sont de 2 052.25 €.

Autres dettes fiscales et sociales

Il n'existe pas de dettes fiscales et sociales.

Compte de résultat

Les charges

Le montant total est de 273 608 €.

Les Achats et charges d'exploitation représentent 1.03 % du total des charges.

Services extérieurs : 96.53 %.

Charges diverses de personnel : 0.12 % (journées d'études).

Dotation aux amortissements et provisions 2.30 %.

Les produits

Ils s'élèvent à 303 390 €.

Les Produits d'exploitation représentent 99.42 % du total des produits.

Produits financiers : 0.15 %.

Reprise de CNR : 0.60 %

Produits sur exercices antérieurs : 0.42%

En conclusion,

Les faits marquants pour l'année 2018 sont :

- La grande diversité des financeurs :

Nous avons reçu le soutien de 10 financeurs en 2018 : l'ARS, le Conseil départemental, la Mairie d'Orléans, la CAF, la MSA, le REAAP, la Fondation de France, comme en 2017, mais également l'agglomération Montargoise et le CGET pour l'antenne de Montargis, ainsi que des fonds FIPD pour le projet de prévention de la radicalisation avec la Préfecture.

La Mairie de Montargis nous met toujours à disposition des bureaux pour l'antenne à titre gratuit.

- L'antenne de Montargis a connu sa première année pleine d'activité en 2018. Les dépenses liées à cette antenne se sont élevées à 91.418,70 €.

La diversification des financements perçus spécifiquement pour Montargis a permis le fonctionnement de l'antenne deux après-midis par semaine.

- AMARA 45 a vu 4 départs et 2 arrivées parmi les personnels mis à disposition par les structures fondatrices.

Je vous présente les résolutions suivantes, que nous soumettons à votre vote, pour l'affectation du résultat net comptable de l'Association de **29 781,80 €** :

- . **15.000,00 €** d'excédents affectés à l'investissement
- . **14.781,80 €** en réserve de compensation.

Avec nos remerciements,

La présidente,
Mme Claire BOTTE